



A Montpellier le 18/12/2020

Monsieur le Directeur

des Finances publiques de l'Hérault

Monsieur le Directeur,

Nous élus CGT et FO en CTL avons été destinataires le 17 décembre d'une convocation pour un CTL le 5 janvier 2021.

Cette date nous interpelle tant au regard de nos métiers que des exigences nées de votre NRP.

Nous vous rappelons que nous exerçons le métier de comptable. La première semaine d'une année civile exige une mobilisation totale des personnels. Il nous apparaît pour le moins surprenant que vous également comptable vous convoquiez à cette date une réunion dont l'urgence est sans commune mesure avec les impératifs d'une clôture comptable.

Cette année s'ajoute un vaste mouvement des personnels et d'aménagement de certains sites.

Au-delà de cette date mal choisie, se pose un évident problème d'organisation.

Vous ne dérogez jamais à la règle d'un envoi des documents de travail dans la limite des huit jours précédents l'instance. De facto les informations nous seront communiquées au milieu de la période des vacances de fin d'année, rendant par là toute préparation impossible avant le 4 janvier veille de la réunion.

C'est donc sur les deux premiers jours travaillés de l'année que vous sollicitez la présence d'agents dont la contribution sur leur structure compte.

Lors du dernier CTL nous vous avons déjà interpellé sur la difficulté pour les représentants des organisations syndicales de répondre à une convocation la première semaine suivant des périodes de vacances.

Vous avez communication et accès à nos calendriers d'activités syndicales, il vous est possible de poser des réunions sans perturber l'activité interne des organisations syndicales. Sans entrer dans une polémique stérile, à l'épreuve des faits nous constatons depuis septembre trois convocations à des instances alors que vous étiez prévenu de réunions syndicales.

Cette convocation traduit un manque total d'écoute et une ignorance des contraintes techniques du métier comptable sauf à croire qu'elle a bien été faite à dessein .

Nous vous demandons donc de surseoir à cette convocation.

Nous vous prions de croire Monsieur le Directeur à nos sentiments les meilleurs.

Les élus en CTL CGT et FO Finances Publiques 34